

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les institutions coutumières et le rôle des communes dans les îles Loyautés, le développement économique et social des îles et le souvenir de l'assaut meurtrier d'Ouvéa en 1988, Lifou le 24 juillet 2003.

Madame la Ministre,
Monsieur le Député,
Monsieur le Sénateur,
Monsieur le Président du gouvernement,
Monsieur le Président de la Province des Iles,
Messieurs les grands chefs,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

L'accueil que vous me réservez, à moi même et à mon épouse, me va et nous va tout à fait droit au coeur. Il renoue ce lien chaleureux, je dirais affectueux que nous n'avons cessé d'entretenir depuis plus de vingt ans, lorsque j'ai découvert pour la première fois votre île avec ses élus et ses chefs coutumiers. Je suis heureux de retrouver aujourd'hui un certain nombre de visages connus et amicaux.

Vous savez combien j'ai souhaité faire ce voyage en Nouvelle-Calédonie. J'ai tenu naturellement à m'arrêter ici sur ces terres de la République, éloignées géographiquement mais proches de notre coeur, sur ces terres où résident des Français fiers de leurs coutumes, de leur organisation sociale, des droits qui sont les leurs et que non seulement nous respectons, mais aussi que nous garantissons, dans le cadre des principes fondamentaux de notre pays.

La coutume est une composante et un régulateur de la vie sociale. C'est donc à vous et à vous seuls qu'il appartient de conduire son adaptation aux exigences du monde moderne, exigences auxquelles nous sommes tous confrontés.

Il ne peut y avoir de changement dans l'organisation coutumière sans que vous ne l'ayez expressément souhaité et accepté. C'est là le premier message que je veux apporter pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté, aucune interprétation sur le sens de ma visite.

Votre sénat coutumier avait exprimé, devant la ministre de l'Outre-Mer, son souhait que je consacre du temps, au cours de ma visite, aux autorités coutumières, et que je partage avec elles un repas. Je suis heureux de répondre aujourd'hui à votre attente. Votre accueil témoigne de votre fierté retrouvée et de la confiance que vous mettez dans vos institutions. Les institutions mises en place en Nouvelle-Calédonie sont des institutions vivantes. Comme partout, elles sont confrontées à des défis. D'abord celui de répondre aux attentes et aux besoins de la population pour de nouveaux services toujours plus nécessaires.

C'est en premier lieu le rôle des communes. Elles sont nées en 1969 d'une volonté exprimée par le Général de Gaulle pour accélérer le développement de la brousse et des îles.

Nous pouvons aujourd'hui mesurer le chemin parcouru depuis plus de 30 ans. L'institution

communale s'est enracinée dans votre vie quotidienne en permettant un effort d'équipement sans précédent, l'émergence d'élus gérant démocratiquement et avec compétence les affaires locales. Aujourd'hui, les communes sont des partenaires à part entière de l'Etat, dans tous les domaines et notamment pour la mise en oeuvre des contrats de développement.

Les accords de Matignon et de Nouméa auront permis, avec la création de la Province, de donner aux Iles Loyauté une unité politique qui traduit bien l'originalité de l'ensemble des quatre îles que je salue aujourd'hui et qui sont représentées ici : Lifou, Mare, Ouvéa, Tiga. L'institution provinciale permet à vos élus d'aborder globalement la stratégie de développement de vos îles. Ces Iles Loyauté ont vu s'épanouir un mouvement religieux ancien et profond qui constitue l'une des forces de la cohésion de la société. Elles ont également donné à la Nouvelle-Calédonie des élites mélanésiennes, premier signe de la juste place que doivent prendre les Mélanésiens dans la conduite des affaires de la collectivité.

Je n'oublie pas qu'avec Simon LOUECKHOTE, dont je salue le courage et la force de conviction, Ouvéa a donné à la République son plus jeune sénateur, brillamment réélu au Sénat, et réélu, il y a quelques semaines, à la présidence du Congrès calédonien. Son travail remarquable de parlementaire l'a porté à la présidence de l'intergroupe outre-mer, où il défend avec détermination, je peux en témoigner, les intérêts de toutes nos collectivités ultramarines.

Je tiens à saluer la mémoire de Jacques IEKAWÉ, le premier Préfet mélanésien de la République, originaire de Tiga, qui a tant apporté à la Nouvelle-Calédonie. Je voudrais aussi rendre hommage au Grand Chef Henri Boula qui n'a pu nous rejoindre, mais qui s'est engagé pour servir la France au moment où elle avait besoin de tous ses fils.

Je ne peux oublier également tous ceux qui se sont engagés pour participer à la défense et à la libération de notre pays et dont certains sont morts pour la France.

Toutes vos institutions, tous vos cadres, tous vos jeunes sont aujourd'hui engagés dans un grand dessein : celui de la construction et de la modernisation de la Nouvelle-Calédonie à laquelle chacun doit participer sur la Grande Terre, comme aux Iles Loyauté.

Le Gouvernement français, avec l'attention constante de la ministre de l'Outre-Mer, Mme GIRARDIN, soutient ce développement.

La loi programme pour l'Outre-Mer qui vient d'être votée par le Parlement en est la preuve. Elle facilitera beaucoup la création d'entreprises, le travail de vos cadres, pour mettre en valeur les ressources exceptionnelles de vos magnifiques îles.

Le tourisme que vous avez su apprivoiser après une longue période de réflexion, commence à se développer. Des investissements sont engagés avec la participation des tribus et des collectivités. L'agriculture et la pêche vous permettent d'exploiter, de façon naturelle et respectueuse de l'environnement, les potentialités de vos îles. Je sais que vous êtes attachés à la préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel, comme le soulignait tout à l'heure Monsieur le Président de la Province des Iles..

L'Etat et les collectivités devront encore faire beaucoup d'efforts pour développer les Iles Loyauté : efforts de formation, d'organisation d'activités nouvelles, de promotion des transports qui correspondent à la fois aux besoins des entreprises et aux besoins de la population.

Le principe de continuité territoriale et les mesures de défiscalisation inscrites dans la loi de programme de l'outre-mer doivent faciliter l'émergence des solutions les mieux adaptées aux contraintes de la double insularité.

Je sais que l'accès aux diplômes qui permettront demain aux jeunes de vos îles d'accéder à l'enseignement supérieur, à Nouméa ou en métropole, même avec l'apport de bourses et du passeport mobilité, nécessite, ici, encore plus d'efforts qu'ailleurs.

C'est ce qu'ont compris les responsables de l'association " Jules Garnier pour un Juvénat lycéen " qui réalise ici un travail remarquable avec des retraités qui aident bénévolement les jeunes à passer avec succès leurs examens.

C'est aussi l'action de jeunes stagiaires de développement qui organisent le soutien scolaire en tribu en permettant aux jeunes de préparer leur projet professionnel personnel. Ces actions sont exemplaires. Elles méritent d'être soutenues et accentuées.

De même, pour l'équipement de vos îles et leur développement économique, nécessitent un effort

De même que l'équipement de vos îles et leur développement économique nécessitent un effort constant. L'Etat ne sera pas absent. Il sera à vos côtés pour accompagner vos projets.

Je connais vos difficultés. Je sais aussi que nous avons ici à remplir ensemble un devoir de mémoire à l'égard de tous ceux qui ont été victimes d'événements, des événements qui ont frappé cruellement la Nouvelle-Calédonie, la Province des Îles et plus particulièrement Ouvéa. Nous ne devons pas oublier ce qui a été, pour tous, une tragédie. Nous devons ensemble nous mobiliser pour ne plus jamais connaître la violence et pour construire ensemble un avenir de paix et de développement. Rien ne doit nous faire dévier désormais de ce que nous croyons être bon pour le progrès de vos îles.

Nous avons pu, grâce à Jean-Marie TJIBAOU dont je salue affectueusement l'épouse ici, grâce à Jacques LAFLEUR qui a tant donné pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, renouer un dialogue ouvert, serein, et respectueux de tous. Je tiens à saluer la mémoire de Yeïwené Yeïwené, l'enfant de Maré, qui a participé activement à cette nécessaire réconciliation. Le dialogue exige la patience, la tolérance et le respect de l'autre et de la parole donnée.

La République poursuivra avec vous ce projet d'avenir, qui est l'exigence de tous les Calédoniens. Elle continuera à vous accompagner sur la voie du développement et du progrès. Vous pouvez compter sur mon engagement personnel, sur ma détermination, sur mon estime et sur mon amitié.

Je vous remercie.